



## Situation économique et sanitaire avec la pandémie de coronavirus dans l'Océan Indien au 07 août 2021 (n°72)

### Madagascar



ACTUALITÉ & REPORTAGES

MADAGASCAR

4 août 2021



#### La société civile invite l'Etat à prendre des mesures d'anticipation face à la menace d'une troisième vague de coronavirus

Cri d'alarme de la société civile face au risque d'une troisième vague de coronavirus. Les organisations de la société civile (OSC) impliquées dans la promotion de la santé appellent l'Etat à prendre des mesures d'anticipation pour faire face à une menace qui est plus dangereuse que les précédentes avec le variant delta. Elles proposent ainsi des recommandations pour renforcer la sensibilisation citoyenne sur les mesures sanitaires et sur la vaccination afin de renforcer la protection contre le coronavirus. Elles disent avoir constaté certains relâchements sur les gestes barrières au niveau de la société depuis des mois.

L'Etat devrait aussi renforcer sa politique pour faire face à cette menace, souligne le collectif des OSC. Celui-ci invite alors les dirigeants à prévoir déjà un budget afin d'affronter une éventuelle troisième vague de l'épidémie. Il demande que des inventaires des matériels et équipements disponibles en vue de la prise en charge des patients soient effectués. Cela permettra de déterminer ce qui manque, souligne-t-il. Il rappelle que lors de la deuxième vague de l'épidémie, le manque d'équipements et de matériel a coûté la vie à des Malgaches.

Dans des pays annoncés avoir vaincu l'épidémie, comme la Chine, l'arrivée du variant delta sur leur territoire a engendré une nouvelle vague de l'épidémie de coronavirus ces dernières semaines.

tribune.com  
MADAGASCAR

30 juillet 2021

#### Perte de 56% des chiffres d'affaires des entreprises

Les petites entreprises et entreprises du secteur du tourisme, de la construction, des transports et de l'entreposage ont perdu 56% de leurs chiffres d'affaires mensuels en mai 2020. C'est ce que les enquêtes sur les impacts de la Covid-19 sur les activités des entreprises à Madagascar ont révélé. Les résultats de ces enquêtes menées par l'Instat, avec la collaboration de la Banque mondiale, ont été présentés hier, en visioconférence.

Sur les deux enquêtes menées, le premier round d'enquête a été mené en juin-juillet 2020, pendant le confinement partiel et a concerné 943 entreprises. Le second entre décembre 2020 et février 2021, a concerné 1.994 entreprises et le troisième round d'enquête est en cours de préparation.

Une entreprise sur dix a dû annuler les commandes de ses clients en raison d'un manque ou d'un retard d'intrants en octobre 2020. Même si la trésorerie des entreprises s'est améliorée entre les deux vagues d'enquête, plus d'un tiers des entreprises ayant des prêts en cours ont dû ajuster les termes ou le calendrier de remboursement depuis le début de la pandémie, selon les résultats de l'enquête.

L'accès aux mesures de soutien de l'Etat a augmenté entre les deux rounds d'enquête, affirme le ministère de l'Economie et des Finances. 7% des entreprises avaient reçu un soutien du gouvernement lors de la première vague contre 37% lors de la deuxième vague. Malgré tout, les entreprises ont dû procéder au licenciement d'un sixième de leur personnel durant cette crise sanitaire à cause de leurs difficultés économiques.

## **BAD : 820 millions USD pour assurer la relance économique de Madagascar**

« Madagascar est en situation de fragilité depuis 2013. En effet, plus de 80% de la population vit en dessous du seuil d'extrême pauvreté avec moins de 2 dollars US par jour. La situation de fragilité est également liée à son histoire politique ». La description est de la Banque africaine de développement qui dans sa note de diagnostic pays (NDP) affirme qu'il faudra cette année, 820 millions de dollars pour assurer la reprise économique.

La Banque constate que « La pandémie de COVID-19 a mis un frein à quatre années de croissance économique soutenue à Madagascar. Après une croissance du PIB réel de 4,4% en 2019, le pays est entré en récession en 2020 avec un PIB réel qui s'est contracté de 4% ». « La pandémie a imposé un véritable coup d'arrêt des activités », regrette-t-elle. Mais au-delà des effets de la crise sanitaire, les perspectives restent néanmoins favorables à un retour à la croissance du PIB réel, avec des projections de 3,5% en 2021 et de 4,5% en 2022.

Pour soutenir la reprise économique, le déficit budgétaire de 4,6% du PIB en 2021 doit diminuer à 3,8% en 2022. Il faudra également un rebond des investissements publics et privés et une reprise des exportations des produits comme le nickel, le cobalt et la vanille, au fur et à mesure de la reprise de l'économie mondiale et du commerce international. Après les pertes d'emplois estimées à 27% dans le secteur formel, les emplois devraient augmenter progressivement en 2021 en fonction de la reprise de l'économie.

La BAD recommande entre autres, le développement des infrastructures d'énergie et de transports pour soutenir la croissance inclusive, le soutien à la transformation de l'agriculture et au développement de l'industrie.



3 août 2021



## **PANDEMIE DE COVID-19 – Les entreprises ont dû se séparer de 17% de leurs employés permanents durant la crise sanitaire**

Le licenciement des travailleurs constitue l'une des réactions adoptées par les entreprises durant la crise sanitaire liée à la Covid-19. Selon les résultats des enquêtes menées l'Institut national de la statistique (Instat) sur les impacts de la Covid-19 sur les entreprises, celles-ci ont perdu « 1/6 de leurs employés permanents jusqu'en Octobre 2020 ». Les entreprises enquêtées ont dû se séparer de 13% de leurs salariés entre Janvier et Juin 2020, puis de 4% supplémentaires entre Juin et Octobre 2020.

C'est le secteur du transport et du stockage qui a le plus dû procéder à des licenciements, indiquent les enquêtes. 28% des salariés ont dû être remerciés jusqu'en Octobre 2020. Vient ensuite le secteur du tourisme dont les entreprises ont dû se séparer des 25% des salariés. Le troisième secteur le plus touché est celui du commerce avec 23% de perte des salariés permanents.

Les enquêtes, réalisées en deux vagues par l'Instat, ont montré que le secteur du transport et de l'entreposage ainsi que celui du tourisme ont souffert de pertes de revenus très importantes durant la crise sanitaire. En moyenne, l'ensemble des entreprises a perdu 56% des chiffres d'affaires mensuels en Mai 2020 par rapport à la même période en 2019. Le chiffre s'est légèrement amélioré, mais la perte était quand même de 40% en Octobre 2020, comparé au même mois en 2019.

# Ile de la Réunion

**Covid-19 à La Réunion : 13 décès et 3 014 nouveaux cas sur les 7 derniers jours**



3 août 2021

**L'ARS recense 3 014 cas et 13 nouveaux décès sur les 7 derniers jours. Les chiffres montrent une augmentation du nombre de cas avec un taux d'incidence hebdomadaire au plus haut, soit : 353,1/100 000 habitants.**

Les chiffres de la semaine écoulée montrent que la circulation du Covid-19 s'intensifie à La Réunion. La situation sanitaire sur l'île continue de se dégrader avec un taux d'incidence hebdomadaire en forte augmentation qui atteint 353,1/100 000 habitants (contre 306,4/100.000 habitants la semaine précédente). Le variant Delta représente aujourd'hui près de 45 % des tests positifs criblés. L'ensemble des communes sont concernées. La forte progression des hospitalisations en médecine, contraint le CHU à augmenter le nombre de lits de médecine spécialisée pour assurer la prise en charge des patients Covid.

Afin de limiter la propagation de l'épidémie, il est primordial de se faire vacciner sans attendre, de respecter le confinement, de renforcer les gestes barrières, de faire un test et de s'isoler en cas de symptômes ou si on est personne contact.

## 13 décès en 7 jours

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé ont le regret d'annoncer ce 3 août 2021 les décès, intervenus au cours des 7 derniers jours de 12 patients originaires de La Réunion et de 1 patient relevant d'une évacuation sanitaire.



29 juillet 2021



## La Réunion bascule dans le confinement aménagé

Confinement que le week end ? C'était la rumeur de ces dernières heures. Mais le préfet vient d'annoncer une formule inédite de confinement aménagé.

Le préfet a de nouveau pris le contrepied des rumeurs qui laissaient entendre que La Réunion serait soumise à un confinement exclusivement sur la plage du week-end. Il n'en sera rien. Au vu des chiffres alarmants, le cran au-dessus est d'ores et déjà débloqué à compter de samedi matin 5h et jusqu'au 16 août.

Le confinement sera permanent, du lundi au dimanche, mais aménagé. Du lundi au samedi, les citoyens seront limités à des déplacements dans un rayon de 10 km de leur domicile. Au-delà, ce sont les justificatifs de déplacements qui permettront d'aller d'un point A à un point B.

Le préfet précise que les personnes qui iront se faire vacciner, celles qui se rendront sur leur lieu de travail, mais aussi celles qui se déplaceront pour motif de santé et pour motifs familiaux impérieux (le préfet donne comme exemple l'aide aux personnes précaires ou encore la garde d'enfant), seront les seules à bénéficier d'une exception.

Les dimanches, il ne sera possible de se déplacer que dans un rayon de 5 km sans motif valable. Selon le préfet, cette

maille plus serrée le dimanche a pour but de limiter les regroupements familiaux et amicaux "si générateurs" de transmission du virus.

Cette modulation du confinement a pour objectif de casser la plus grosse vague de contaminations jamais subie jusque-là par notre département, pas même l'année dernière au début de la pandémie.



5 août 2021



aéroport de Londres

## Angleterre : Quarantaine levée pour les Français, sauf pour les Réunionnais

A partir de dimanche, le gouvernement britannique assouplit sa politique d'entrée sur son territoire pour la France. Si l'Hexagone s'affiche désormais en orange, La Réunion, proche de l'Afrique du Sud, reste une zone rouge vive. Réunionnais et Mahorais ne pourront toujours pas passer la frontière anglaise.

Par Nicolas Limbé - Publié le Jeudi 5 Août 2021 à 14:40

La France était le dernier pays européen à être considéré comme une zone rouge par l'Angleterre. Contre l'avis de scientifiques anglais qui avaient alerté sur "le risque mondial" dans le journal The Independent, le gouvernement de Boris Johnson a levé ses frontières aux Français. Il n'est plus question de quarantaine pour eux. Malgré la forte progression du variant Delta (indien) très contagieux qui prédomine sur son territoire, le dirigeant conservateur veut "restaurer les libertés". Ainsi, les français vaccinés, munis d'un test négatif, peuvent aller et venir en Grande Bretagne.

Tous ? Non, car ni La Réunion ni Mayotte ne bénéficient de cette faveur. En effet, le variant Bêta (sud-africain), considéré comme extrêmement contagieux, circule énormément sur notre île. Avec un taux d'incidence qui augmente semaine après semaine (353,1 pour 100 000 habitants), le variant sud-africain représente 54% des cas à La Réunion, et le Delta 46%. Mayotte, encore plus proche du continent africain, connaît aussi une prédominance du variant beta.

Pour rappel, Santé Publique France vient de confirmer que le variant indien était 30% plus contagieux que le variant sud-africain.

## Cilaos : "Les répercussions économiques sont catastrophiques"



4 août 2021



**Le cirque de Cilaos, particulièrement porté sur le tourisme connaît actuellement une baisse de fréquentation qui résulte de la mise en œuvre du confinement. Les annulations en série et le manque d'affluence sur la commune des Hauts, pèsent sur la situation économique des nombreux gîtes et petits acteurs du secteur touristique.**

"Cilaos enregistrait jusqu'ici et depuis un an et demi, des records d'affluence : les Réunionnais se rendent beaucoup à Cilaos, parce qu'ils ne peuvent pas voyager et que le lieu est fort attractif pour changer d'air", indique Frédéric Ségart, 2e adjoint en charge des affaires économiques et du tourisme à Cilaos.

A l'issue des annonces du Préfet le 29 juillet dernier, les annulations se sont enchaînées dans les lieux touristiques de la commune. Lui-même gîteur et anciennement président des gîtes de France, Frédéric Ségart connaît particulièrement la problématique : "Dans les deux jours qui ont suivi les annonces du préfet, j'ai perdu la quasi-totalité de mes réservations jusqu'au 15 août. Une ou deux sont maintenues parce que les clients ne peuvent aller ailleurs, par dépit".

Sur ce petit gîte, cela représente plusieurs milliers d'euros de perte, un constat qui en dit long pour les autres professionnels du cirque. Selon les estimations de l' élu, la perte économique à Cilaos équivaut déjà à 50% à 60% du chiffre d'affaires du mois d'août.



2 août 2021



### Des mesures d'aide économique d'urgence adaptées pour la situation sanitaire spécifique des Outre-mer

La situation sanitaire dégradée et les mesures sanitaires prises à La Réunion mais aussi en Martinique confinées impactent les activités économiques. Pour y faire face, le gouvernement met en place des mesures d'aide économique durant ce mois d'août. Le communiqué du gouvernement :

Quatre des cinq départements et régions d'Outre-mer sont désormais soumis à l'état d'urgence sanitaire. La Martinique et La Réunion sont soumis à un confinement et la Guadeloupe, la Guyane, Saint-Martin et Saint-Barthélemy à un couvre-feu.

Afin de tenir compte de la situation, le Gouvernement décide d'adapter en août les mesures d'aide économique d'urgence mises en place pour protéger les entreprises ultramarines des effets de la crise du COVID-19 :

**Entreprises fermées administrativement** : Les entreprises fermées administrativement plus de 21 jours par mois (contre 30 jours jusqu'à présent pour une éligibilité au fonds de solidarité) et réalisant plus de 20 % de perte de chiffres d'affaires (CA) pourront bénéficier du fonds de solidarité « renforcé » (20% du CA jusqu'à 200 000 €)

**Entreprises des secteurs protégés** : Les entreprises des secteurs protégés (S1 et S1 bis) situées dans un territoire soumis à l'état d'urgence sanitaire plus de 21 jours au mois d'août bénéficieront du fonds de solidarité "renforcé" dans les conditions applicables en juin, soit à hauteur de 40 % de leur perte de chiffre d'affaires dans la limite de 20 % du CA et de 200 000 euros (vs. 20 % en août dans tous les autres territoires).

**Secteurs non-protégés** : les entreprises de moins de 50 salariés réalisant plus de 20 % de perte de CA situées dans un territoire soumis à un confinement pendant plus de 8 jours mensuels, quel que soit leur secteur d'activité, bénéficieront d'une compensation de leur perte de CA jusqu'à 1500 euros.

Par ailleurs, les entreprises des secteurs protégés (S1 et S1 bis) situées dans un territoire soumis à l'état d'urgence sanitaire pourront bénéficier de l'exonération de charges patronales et d'un régime plus favorable d'aide au paiement des charges sociales (20 % au lieu des 15 % actuellement dans le droit commun).

Enfin, l'activité partielle sans reste à charge reste accessible aux entreprises fermées administrativement ou partiellement (couvre-feu) et à celles qui connaissent une perte de chiffre d'affaires supérieure à 60 % dès lors que leur territoire d'implantation connaît des mesures de restriction.

Les autres entreprises peuvent bénéficier de l'activité partielle avec 15 % de reste à charge grâce à l'activité partielle de longue durée ou 25% de reste à charge pour les secteurs protégés (S1 et S1bis) et 36% pour les autres.



## Ile de Mayotte

# JDM

2 août 2021

### Covid : Les nouveaux cas « en hausse » cette semaine

Après plusieurs semaines où nous n'avons pas dépassé la dizaine de nouveaux cas hebdomadaires, l'ARS dénombre désormais 31 cas sur les 7 derniers jours. Le taux d'incidence bondit de 3,2 à 11,1 cas pour 100 000 habitants.



« Au cours de la semaine du 24 au 30/07, 31 cas de COVID-19 ont été confirmés à Mayotte, soit un taux d'incidence de 11,1 cas pour 100 000 habitants (vs 3,2 pour la semaine 17 au 23/07) ».

Le nombre de nouveaux cas de COVID-19 est donc bien « en hausse par rapport à la semaine précédente ».

**\*IMAZPRESS**  
l'image au service de l'info

5 août 2021



### Mayotte : la crainte d'une quatrième vague de Covid-19

Si l'épidémie semblait sous contrôle à Mayotte, la situation est tendue depuis quelques semaines. Une augmentation des cas de Covid, - 34 nouveaux cas sur sept jours -, inquiète Jean Maxime, Médecin infectiologue à l'Agence Régionale de Santé de Mayotte. Des mesures sont d'ores et déjà mises en place pour éviter, ou au moins A-anticiper l'arrivée d'une quatrième vague sur l'île

"C'est un peu prématuré de dire que nous allons vers une quatrième vague, mais de nombreux signaux qu'on ne voyait plus depuis des semaines sont présents. Le variant le plus contagieux est sur l'île, le nombre de cas continue de grimper et deux patients atteints du covid ont été admis au CHM de Mayotte en ce début de semaine" précise le médecin.

Au cours de la semaine du 26 juillet au 1er août 2021, 34 cas de Covid-19 ont été confirmés à Mayotte, soit un taux d'incidence de 12,1 cas pour 100.000 habitants contre 3,6 pour la semaine précédente, relaie l'agence régionale de santé de Mayotte. Le taux d'incidence repasse au-dessus du seuil de vigilance de 10 cas pour 100.000 habitants.

Pour limiter rapidement la circulation du virus sur l'île, "un plan rebond est déjà activé et nous allons tenir plusieurs réunions à ce sujet" note Jean Maxime. "Pour le moment le plus important est de renouer la communication et de resensibiliser les mahorais aux gestes barrières. Il va falloir beaucoup insister par ce les habitants semblent avoir oublié l'existence du covid et sont revenus à une vie normale" regrette le médecin.

La majeure partie des cas de covid sur Mayotte étant liées à des arrivées et à des retours de vacances, des mesures de prévention sont aussi mises en place.

Anticipant une arrivée en masse des voyageurs d'ici le 15 août - quelques jours avant la rentrée scolaire -, le dispositif d'accueil des arrivants sera réévalué et les contrôles sanitaires renforcés, indiquent les services de l'aéroport.

Il sera rappelé aux voyageurs qu'il faut se faire dépister au moindre symptôme, respecter les gestes barrières même si on est vacciné et respecter l'isolement strict en cas de test positif ou si l'on est cas contact. Dans ces deux derniers cas "l'isolement des voyageurs sera suivie rigoureusement" prévient l'ARS.

Même si au mardi 3 août, 31,93% des mahorais ont reçu au moins une dose du vaccin, et 23,49% ont un schéma vaccinal complet, "les chiffres demeurent insuffisants" déplore l'Agence régionale de santé. Le docteur Jean Maxime invite les mahorais à se vacciner davantage. "Le vaccin reste aujourd'hui, la seule chose qui peut nous protéger d'une nouvelle vague. Il n'est pas efficace à 100% mais il limite la transmission du virus. Le plus gros de nos efforts va s'orienter sur la campagne vaccinale, c'est le seul moyen d'éviter une autre flambée épidémique comme à l'arrivée du variant sud-africain sur le département" termine-t-il.

Le journal des  
**Archipels**  
ECONOMIE ET ENVIRONNEMENT DANS L'OCEAN INDIEN

30 juillet 2021



## Une ligne de chemin de fer à l'étude à Mayotte

Ce n'est pas une blague mais un projet sérieux lancé par le président du Conseil départemental le 24 février dernier. La ligne envisagée, déjà baptisée « treni bilé » pour « train bleu » porterait sur l'axe Kani Keli/Mamoudzou, ce qui, avec les dessertes annexes serait étendu sur environ 130 kilomètres de rails. Mayotte, département le plus pauvre de France, est en proie à une urbanisation anarchique, en partie due à une immigration qui l'est tout autant.

Le réseau routier saturé est en attente d'approbation d'un SAR (Schéma d'Aménagement Régional) depuis de longues années. Le lien entre les deux îles est assuré par des rotations maritimes saturées elles aussi depuis longtemps et en proie à de fréquents mouvements de grèves qui coupent régulièrement le lien entre les deux îles (et donc entre le port et l'aéroport).

Alors que la logique voudrait que ce soit un pont entre les deux îles qui pourrait enfin fluidifier les trafics (les barges pouvant être redéployées pour des services maritimes sur tout le reste du territoire), ce projet de train semble un peu surréaliste. D'après notre confrère Denis Hermann à Mayotte, les études sont déjà budgétisées à hauteur de 15 millions d'euros.

## Ile Maurice

### Le vaccin contre la Covid-19 obligatoire pour quatre nouveaux secteurs



31 juillet 2021

Defimedia.info

La vaccination contre la Covid-19 sera obligatoire à partir du 15 août pour le personnel de l'aéroport, le port, les maisons de retraite et les prisons. Cette mesure a été annoncée par le Premier ministre adjoint, Steven Obeegadoo, lors de la conférence de presse au bâtiment du Trésor, le vendredi 30 juillet.

À partir du 15 août, tout le personnel de l'aéroport, du port, des maisons de retraite et des prisons devra présenter sa carte de vaccination contre la Covid-19 pour y avoir accès. Le cas échéant, montrer les résultats d'un test PCR négatif ou un certificat attestant qu'il ne peut être vacciné. Nous entrons dans une étape où les employés de plus de secteurs doivent être injectés, a expliqué le DPM. « Le gouvernement a décidé que les employés de ces quatre secteurs devront obligatoirement se faire vacciner », a-t-il annoncé.

Il a avancé que le programme de vaccination ne vise pas uniquement à immuniser la population, mais aussi à s'assurer que dans les secteurs stratégiques, le personnel est protégé. Il a rappelé que le déconfinement s'est fait de façon graduelle et que certains lieux sont encore fermés et qu'il y a une limite dans le nombre de personnes qui peuvent se réunir dans d'autres lieux. Le DPM a fait ressortir que le vaccin est obligatoire pour le personnel dans le secteur de la santé et de l'éducation, mais également pour le personnel d'Air Mauritius qui travaille sur les avions, pour les transféristes, le personnel des hôtels (Resort ou quarantaine). Selon lui, la vaccination marche, car en dépit qu'il y a de plus en plus de cas de la Covid-19, il a moins de personnes qui ont des maladies graves et moins qui décèdent de la maladie.



Ile Maurice

29 juillet 2021



### Le vaccin Janssen administré aux Français à l'île Maurice dès samedi

Bonne nouvelle pour les expatriés français à l'île Maurice qui ont prévu de voyager en France prochainement. L'ambassade de France à l'île Maurice met à leur disposition des vaccins Janssen fournis par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Une campagne de vaccination qui débute ce samedi à la clinique Wellkin, à Moka.

L'annonce a été faite en début de semaine sur le site de l'ambassade et par le biais d'un courriel de Florence Caussé-Tissier, l'ambassadrice de France à Maurice. Cette dernière a ainsi énuméré les critères d'éligibilité des expatriés pour le vaccin tout en soulignant les efforts du gouvernement français pour préserver le bien-être de ses citoyens vivant à l'étranger. Ainsi, tout ressortissant français ayant plus de 18 ans et résidant à l'île Maurice peut se faire immuniser gratuitement contre la COVID-19 avec le vaccin Janssen dès ce samedi 31 juillet.

Cette décision fait suite à l'avis publié par la Haute autorité de Santé française le 9 juillet dernier, autorisant le vaccin Janssen pour les Français de l'étranger ayant plus de 18 ans. Cependant, ce dispositif s'adresse uniquement aux personnes qui n'ont pas encore été vaccinées, sur une durée limitée. Un véritable casse-tête pour de nombreux Français à l'île Maurice qui ont déjà reçu une ou deux doses des vaccins non reconnus en France et l'Agence européenne du Médicament, comme le vaccin Sinopharm. À savoir que contrairement aux autres pays de l'Union européenne pour l'heure, la France reconnaît désormais le vaccin Covishield d'AstraZeneca, fabriqué en Inde et largement distribué en Afrique via l'initiative Covax.



L'arrivée des vaccins Janssen est un véritable soulagement pour ceux qui attendaient impatiemment un heureux dénouement. Rappelons qu'il s'agit d'un vaccin unidose considéré complet dans les 28 jours suivant son administration et qui permet d'obtenir un passe sanitaire. Il n'empêche que le cycle de 28 jours rend perplexe Florian, un expatrié français qui a prévu de voyager dans 2 semaines. « Est-ce qu'une fois en France je pourrais le demander ou dois-je retourner à C-Care ? En effet, je pars le 15 août en France. Normalement on devrait avoir le passe 28 jours après la date de vaccination si j'ai bien compris, donc qu'après être rentré en France. J'ai besoin de savoir pour décaler mon déplacement ».

Après avoir reçu cette communication de l'ambassade de France, de nombreux Français à l'île Maurice qui ne sont pas encore vaccinés n'ont pas tardé à agir. À l'exemple de Catherine qui a pris rendez-vous auprès de la clinique Wellkin dès lundi. Clara, autre expatriée française qui commençait à s'impatienter, a également accueilli favorablement la nouvelle. En effet, ceux qui sont éligibles pour la vaccination sont tenus de s'inscrire sur le site du groupe [C-Care Mauritius](#) qui gère la clinique Wellkin.

Lors du rendez-vous, il faudra obligatoirement être muni soit d'un passeport français ou d'une carte d'identité nationale avec photo, qu'elle soit valide ou périmée, un formulaire médical dûment rempli, un formulaire de consentement à la vaccination par le vaccin Janssen, ainsi qu'un formulaire de décharge de responsabilité préalablement rempli. Seuls les documents originaux seront acceptés. Une fois vacciné, vous obtiendrez un certificat de vaccination français grâce auquel vous serez éligible pour le passe sanitaire applicable en France, ainsi qu'une carte de vaccination mauricienne. Lorsque vous aurez reçu votre certificat de vaccination, il suffit de télécharger l'application TousAntiCovid et de scanner le code QR pour le stocker dans votre téléphone.

L'ambassade française rappelle toutefois que les personnes présentant une contre-indication, selon les données fournies dans leur formulaire médical, n'ont aucune garantie de se faire vacciner. Ce qui risque de compromettre leurs projets de voyage en France. Sachez, en revanche, que le vaccin Janssen est reconnu non seulement en France mais aussi dans le reste de l'UE. Ce qui vous permettra de voyager au sein de l'UE si vous en avez besoin, contrairement aux personnes vaccinées au Covaxin.

Toute personne non-vaccinée entrant en France est tenue de fournir soit un test RT-PCR négatif réalisé au cours des dernières 48 heures ou le résultat d'un test RT-PCR positif attestant de leur rétablissement de la COVID-19, datant de moins de 6 mois et plus de 11 jours.



Visite d'une délégation du GAFI prévue du 13 au 15 septembre

Le GAFI devrait effectuer un déplacement à Maurice du 13 au 15 septembre prochains afin de procéder à une évaluation du pays et envisager une éventuelle sortie de la liste grise en octobre 2021. Avec cette visite sur site, le GAFI cherchera à confirmer que les aspects techniques du plan d'action préconisé ont été mis en œuvre et que la capacité institutionnelle et l'engagement politique de haut niveau pour mettre en œuvre les réformes à moyen et long terme sont réels. Les membres de la délégation rencontreront les représentants des ministères et des autorités concernées.



2 août 2021



## Statistiques environnementales 2020 : Les écologistes tirent la sonnette d'alarme

Aujourd'hui, «Statistics Mauritius» compte 47 011 hectares de forêt. Le pays en avait 56 600 en 2003. L'approvisionnement en énergie de sources renouvelables locales a baissé de 13,3 %. La production dépend à 86,7 % de combustibles fossiles importés, comme les produits pétroliers et le charbon. Les forêts s'amenuisent : de 2019 à 2020, 20 hectares de forêts ont disparu. Le dernier rapport du bureau des statistiques sur l'environnement montre qu'à l'ère du réchauffement climatique, on ne fait qu'empirer la situation.

En comparant les chiffres des années précédentes, les émissions de gaz à effet de serre auraient chuté drastiquement en 2020, plus précisément de 10 % comparées à 2019, indique Statistics Mauritius. Cette baisse est due principalement à une réduction de 14,7 % des émissions observées dans le secteur énergétique. Ce dernier est, en effet, le gros contributeur des émissions totales, soit 70,3 %. Pour l'expert en développement durable, Sunil Dowarkasing, le lockdown explique largement cette baisse, occasionnée par un ralentissement des activités économiques.

Les émissions de gaz à effet de serre ont également diminué en raison d'une consommation de carburant plus faible, vu la mobilité réduite des personnes. L'énergie consommée par les transports a diminué de 28,3 %, ce sous-secteur représentant 23,3% des émissions totales. Bien que les industries manufacturières et la construction aient également enregistré une baisse de 5,2 % des émissions, la consommation du charbon a connu une hausse, relève notre interlocuteur. D'autre part, l'on peut observer une hausse des émissions due aux déchets, produisant 26,3 % des émissions totales. Statistics Mauritius précise que la quantité de déchets solides mis en décharge par habitant a augmenté de 21,3 %. Passant de 0,94 kg par jour en 2011 à 1,14 kg par jour en 2020. Parallèlement, le taux de méthane enregistré est de 26,5 %.

Pour revenir aux sources d'énergie, le rapport démontre que seuls 13,3 % proviennent d'énergies renouvelables locales et 86,7 % de combustibles fossiles importés, comme les produits pétroliers et le charbon. L'approvisionnement en énergie de sources renouvelables locales a baissé de 13,3 %, malgré une hausse de l'énergie hydraulique de 17,6 %, de l'énergie photovoltaïque de 12,6 % et de l'énergie éolienne de 23,1 %. Aux dires de Sunil Dowarkasing, «les augmentations susmentionnées restent minimes». Il souligne «qu'il est dommage que l'énergie photovoltaïque, qui a un potentiel extraordinaire, ait augmenté aussi légèrement».

**La préservation des forêts** - L'autre point alarmant est la perte constante de nos forêts, relève le directeur de la Mauritius Wildlife Foundation, Vikash Tatayah. Le draft report 2021 de la National Land Development Strategy affiche 56 600 hectares de forêts (publiques et privées) en 2003. Avant cette date, quelque 10 000 hectares de terres forestières avaient été défrichés, principalement pour les infrastructures et l'agriculture. En 2014, la couverture forestière avait diminué de 10 000 hectares supplémentaires, pour atteindre 47 103 hectares. Aujourd'hui, Statistics Mauritius compte 47 011 hectares, démontrant que de 2019 à 2020, 20 hectares de forêts ont disparu. «C'est un scandale de perdre nos forêts continuellement. Ces pertes sont extrêmement sérieuses et inquiétantes. Nous n'arrivons pas à contenir la perte de forêt à Maurice, malgré les divers rapports stratégiques et les plans d'action. Ce sont des milliers d'habitats perdus. La biodiversité est de plus en plus menacée. À ce rythme, restera-t-il des forêts à Maurice dans 50 ans ?» Vikash Tatayah explique ainsi que la déforestation doit impérativement stopper. Les autorités doivent prendre le contrôle de la situation et le secteur privé doit assumer ses responsabilités. Il souligne que le pays signe des protocoles d'accord et des conventions en faveur de l'environnement, qu'il s'agisse de terrains privés ou publics et qu'en cas de non-respect, tout le pays sera perdant.

Statistics Mauritius constate aussi que la superficie en cannes à sucre a diminué à 43 711 hectares, alors que celle des cultures vivrières a augmenté. Par ailleurs, pendant que les importations d'engrais ont diminué de 19,1 %, passant à 26 991 tonnes, celles de pesticides ont accru de 4,3 %, passant à 2 700 tonnes. L'utilisation de tous produits chimiques est néfaste. D'autre part, la consommation d'eau a augmenté de 5,7 % pour l'utilisation domestique ; de 2 % pour la consommation industrielle et touristique ; de 1,3 % pour l'agriculture et de 17,9 % pour l'hydroélectricité. Il faut aussi noter que l'eau provenant des précipitations a diminué de 6,4 % comparé à 2019.

# Union des Comores



2 août 2021

Avant la pandémie de covid19, les mois de juillet, août et septembre faisaient la légende dorée des « Jeviens », les expatriés comoriens qui reviennent au pays pour les vacances, pour faire plaisir à la famille, pour faire le plein de souvenirs ou encore pour célébrer le « grand mariage » ou *andé*, ce rituel traditionnel coûteux qui autorise le marié à prendre place parmi les notables, classe sociale à qui revient le droit de trancher dans le village ou de région. Par Hachim Mohamed

Une histoire fait réellement partie de l'imaginaire collectif quand on l'a relue cent fois, quand on l'a entendue cent fois et quand on s'est endormi dessus trois ou quatre fois. Tous les étés, des milliers de Français d'origine comorienne retournent au pays, toujours chargés de cadeaux, d'argent liquide et de rêves de réussite. Les « candidats au départ » s'imaginent eux aussi capables d'envoyer des cadeaux et de l'argent à leurs familles depuis l'Europe et être traités en héros lors du retour à l'aéroport de Mahaya. Pourtant, chacun le sait maintenant, l'univers de « Je viens » n'est pas un fleuve au cours tranquille.

#### Le rêve américain des Comoriens

Toute proportion gardée, les « Jeviens » sont perçus comme ces personnages qui portent le rêve américain dont le credo est l'idée selon laquelle n'importe qui peut atteindre la prospérité par son travail et sa détermination.

Les « Jeviens » fascinent les autres Comoriens. Il peut dépenser 2000 à 3000 euros en loisirs pendant un séjour d'un mois et même déboursier pour la dot de son mariage près de 20 000 euros. Sans parler du reste.

« En inspectant les centaines de conteneurs débarqués chaque mois au port de Moroni, on se rend compte que chacune de ces grandes caisses métalliques a une histoire. Les produits qui sont transbordés des bateaux sur les camions permettent de savoir ce qu'un « Jevien » a envie de faire sur place », affirme Mohamed Abdallah Mohamed Solfeini, le premier adjoint au maire qui gère une société de transit au port de Moroni.

Toutefois, il est difficile de porter cette légende dorée dans un contexte de pandémie, de la vie chère où les vacances de ces « Jeviens » riment avec chômage, paupérisation, restriction des libertés, extorsion d'argent dans les « petits mariages ». Certains « Jeviens » voient s'envoler, en une minute, le rêve d'une vie. « Je suis au pays avec ma femme et mes enfants espérant faire mon grand mariage, mais je dois repartir jusqu'en décembre, car ces événements sont encore interdits pour cause de pandémie », lâche un « Jevien ».

## L'arrivée des « Jeviens » dans le contexte de crise sanitaire

#### Les illusionnistes

Les réseaux sociaux permettent de dessiller les yeux sur le comportement des « Jeviens », notamment à partir de leurs statuts, de leurs qualités entrepreneuriales, de leur temps disponible au pays ou encore de la représentation que l'on se fait d'eux en France.

Mais, force est de constater que ceux et celles qui sont parvenus à se tailler une place au soleil en France ne sont pas en nombre dans la mesure où les conditions de vie de certains immigrés ne sont pas toujours des meilleures. Il arrive que parmi ces personnages hauts en couleur que l'on voit pavaner l'été vivent dans des espaces exigus, font la plonge et mangent mal pour économiser un maximum d'argent afin de venir investir au pays.

« Une fille qui était en débrillé dans l'avion pendant le vol Paris-Moroni s'est métamorphosée à 30 minutes de l'atterrissage. Elle quitta son siège pour aller se changer et se maquiller aux toilettes. Au retour, la personne assise à côté ne l'avait reconnue. En plus d'être parée de ses plus beaux habits et bijoux, la tête, les cheveux et le teint n'étaient plus les mêmes ! », raconte Zakia qui était venue accueillir sa grande sœur.

#### Les « Jeviens », bâtisseurs

Fort heureusement, des réseaux de solidarité entre les compatriotes vivant sur le territoire français existent pour résorber ces situations difficiles. Partant d'une culture de société où les gens vivent plus à l'étroit, plus resserrés dans le cercle de la famille et du devoir, de leur lointain exil, ces derniers s'organisent en associations, afin de soutenir des projets de reconstruction du pays.

Loin des raideurs habituelles qui ternissent l'image du pays, les « Jeviens » agrandissent leurs localités, « asphaltent » les rues, construisent des écoles, des logements.

À l'échelle privée, ils construisent de somptueuses villas dans leurs villages d'origine avec les économies faites pendant des années en France.

## Un cas de Coronavirus à Mwali

# Al-watwan

Le premier journal des Comores

02/08/2021

Après presque cinq mois (de mars à juillet 2021) d'accalmie, l'équipe de surveillance chargée de la lutte contre la Covid-19 de l'aéroport de Bandar Salam a détecté, le dimanche 25 juillet 2021, un cas de Covid-19.



L'île de Mwali n'avait pas enregistré un cas de Coronavirus depuis le mois de mars. Une première patiente atteinte du virus vient d'être enregistrée le 25 juillet. Le Dr Abdoul Anziz Assanally tient à saluer les équipes déployées aux frontières (Aéroport de Bandar Salam, Hoani) et dans certains lieux à forte fréquentation (Marché de Fomboni et au port de Bwangoma) pour dépister toute personne en provenance des autres îles.

À bord de l'appareil R Komor, un des passagers a été testé positif au Coronavirus. Selon le Dr Abdoul Anziz Assanally « toutes les mesures ont été prises pour mettre la patiente en isolement en vue d'éviter que le virus ne se propage dans l'île. La personne est prise en charge et son état de santé n'est pas grave », rassure le médecin. Pour les autres passagers, le docteur affirme qu'« ils ont été tous vaccinés. Ce sont des militaires qui ont reçu les deux doses ».

Appelant les habitants au calme, il indique « qu'il n'y a pas à s'inquiéter. Nous mettons le paquet pour vacciner tout le monde afin d'éviter la contamination. Je me réjouis aussi de l'engouement de la population pour la vaccination », dit-il. Le médecin n'a pas cessé de rappeler la population sur la chance de voir les Comores recevoir des vaccins gratuitement. « En cas de souci dû au vaccin, le patient est pris en charge gratuitement », a dit le Dr Abdoul Anziz Assanally qui confie enfin que « Mwali est à 71% de personnes vaccinées et il reste 29% dont il pense atteindre à la fin de la campagne ».





## Rapport annuel de la Banque centrale | Les Comores enregistrent une croissance de 0,2% en 2020

Les Comores ont été bien notées par le Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent (Giaba) qui s'occupe également du financement du terrorisme au niveau de l'Afrique. A en croire le patron de la Banque centrale des Comores (Bcc), les Comores ont été retirées de la liste des pays à surveillance rapprochée et sont désormais classées sur la liste des pays à surveillance normale. «C'est un résultat très important car cela permettrait aux investisseurs étrangers de s'intéresser davantage à notre pays», s'est réjoui Younoussa Imani, faisant également savoir que le pays a progressé de quatre points au niveau de l'indicateur de performances, concernant les affaires.

Le gouverneur de la Banque centrale des Comores (Bcc) a présenté hier, mercredi 28 juillet, le rapport annuel de l'année précédente au chef de l'Etat pour validation. Après la rencontre avec le président Azali Assoumani à Beitsalam, Younoussa Imani a présenté brièvement le rapport devant la presse. Il s'agit, pour le gouverneur de la banque centrale des Comores (Bcc), d'une année très « difficile ». «L'année 2020 a été une année difficile sur les plans sanitaire et économique. Les pays ont dû suspendre leurs activités économiques pour faire face à l'urgence sanitaire en adoptant des mesures radicales allant de la distanciation sociale en passant par le couvre-feu, à la fermeture des frontières jusqu'au confinement total de la population. Une situation inédite qui a conduit sans doute à la pire récession mondiale, jamais connue depuis la grande dépression de 1929», a-t-il constaté. Le gouverneur a montré tout de même que les Comores ont pu s'en sortir avec certes moins de croissance, mais une croissance positive de 0,2%. «C'est un pas important, et des résultats encourageants si on compare cette croissance par rapport à d'autres pays de l'Afrique, de la région, des pays voisins, ou des certains pays riches qui ont tous connu une récession, donc une croissance négative. Une croissance positive, de notre part, est un bon résultat par rapport à la situation que nous avons connu par rapport à la Covid-19», a-t-il relativisé. Younoussa Imani a expliqué que cette situation est due, selon lui, à «une maîtrise de la situation sanitaire, une maîtrise relative, mieux que les autres».

Pour l'inflation, le gouverneur a mentionné une inflation de 0,9% pour 2020. Ce chiffre est mieux que les 3,7% de l'an 2019 suite au cyclone Kenneth qui avait ravagé une partie de l'agriculture. « Notre économie a bien tenu par rapport à la Covid, tout simplement parce que nous avons une partie de l'économie qui est dépendante de l'intérieur, l'agriculture, la pêche et tout ce qui est activité intérieure. Par contre, les activités liées à l'extérieur, comme le tourisme, la restauration, transports extérieurs, entre autres, ont été touchées. Ainsi, nous devons diversifier notre économie pour que de telles catastrophes n'impactent pas lourdement notre économie », a-t-il souligné.

**L'apport de la diaspora passe de 80 à 106 milliards** - S'agissant des devises, les Comores ont pu améliorer leur position extérieure de 30%, parce que l'on a eu une rentrée de devises beaucoup plus importante que l'année 2019. Cela peut paraître paradoxal, mais au niveau des envois de fonds de la diaspora comme de la mobilisation des ressources par l'Etat au niveau extérieur, ça a beaucoup augmenté en 2020, à en croire le patron de la Bcc. «La diaspora comorienne a augmenté son apport pendant la période de la Covid, passant de 80 milliards en 2019 à 106 milliards en 2020, soit une augmentation de près de 30%», a-t-il indiqué.

Concernant le commerce extérieur, la fermeture des frontières a bien évidemment a, selon Younoussa Imani, impacté négativement le secteur. Selon lui, les exportations ont diminué de -46% et les importations ont diminué relativement de -2,5%. Pour ce qui est des finances publiques, le secteur a pu, malgré les mesures mises en place pour soutenir le secteur privé, les recettes n'ont pas connu vraiment une augmentation significative. «On a enregistré 49,5 milliards en 2020, contre 50 milliards en 2019, soit 500 millions de moins. C'est une relative baisse par rapport à la situation », a-t-il expliqué. Concernant les dépenses intérieures, ça a augmenté de très peu de 400 millions, passant de 58,1 à 58,5 milliards. Le gouverneur de la Bcc a tenu à souligner que les efforts consentis par les banques par rapport à la Covid en accordant un rapport des échéances des paiements des entreprises, lesquelles ont coûté un manque à gagner de 2 milliards aux banques, sachant que celles-ci ont dû rééchelonner ces échéances. Cela a pu, selon lui, aider le secteur privé. «La Banque centrale a aussi assoupli sa politique monétaire, en abaissant son taux de réserve obligatoire de 15 à 10%. Ce qui a mobilisé de trésorerie au niveau des banques commerciales», a-t-il fait savoir.

**Les Comores épargnée de la surveillance rapprochée** - Le patron de la Bcc a fait savoir que le Giaba, organisme qui s'occupe au niveau de l'Afrique, de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, a déclassé les Comores de la liste des pays à surveillance rapprochée à la liste des pays à surveillance normale. «C'est un résultat très important car cela permet aux investisseurs étrangers de s'intéresser à notre pays», s'est-il réjoui, mentionnant «des progrès» en matière des affaires. «Nous avons progressé de quatre points au niveau de l'indicateur de performances. Quatre points au niveau mondial, trois points au niveau de l'Afrique entre 2019 et 2020», a-t-il annoncé.

# Seychelles



02 août 2021



## Tourisme : Air Seychelles reprend ses vols habituels sur Maurice

Après une absence de 18 mois, Air Seychelles redémarre ses vols hebdomadaires réguliers sur Maurice. Deux sont prévus, les mercredis et dimanches, ce, à partir du 3 octobre. La compagnie d'aviation fait part de cette reprise par le biais d'un communiqué émis ce lundi 2 août.

« Le retour de la compagnie nationale des Seychelles [sur Maurice] fait suite à l'annonce de la réouverture complète des frontières dans le pays, à partir du 1er octobre 2021. Ce qui facilitera encore davantage les déplacements des voyageurs vaccinés qui souhaitent explorer les nombreux trésors que cette destination tropicale a à offrir », peut-on lire.

L'archipel des Seychelles s'est rouvert aux touristes le 25 mars dernier. Même en proie à résurgence du coronavirus, cette économie de quelque 98 500 habitants n'a pas fait marche arrière. Au 25 juillet, le pays a accueilli 67 216 touristes (baisse de 28 % par rapport à la période similaire en 2020).



## Approbation d'un financement de 20 MUSD de la BAD pour la relance post Covid-19

Le 22 juillet, La Banque Africaine de Développement (BAD) a annoncé l'approbation d'un financement de 20 MUSD en faveur des Seychelles sous la forme d'un prêt visant à soutenir l'approfondissement du programme de réforme économique et de gouvernance du gouvernement seychellois dans le cadre de la relance post-Covid-19. Ces réformes devraient permettre un renforcement de la soutenabilité des finances publiques, une amélioration de l'environnement des affaires ainsi que la résilience de l'archipel face au changement climatique. Ce financement fait suite à un premier programme de soutien de réponse à la crise sanitaire approuvé en juin 2020 pour 10 MUSD.



# Afrique et Océan Indien

Le journal des  
**Archipels**  
 ECONOMIE ET ENVIRONNEMENT DANS L'OCEAN INDIEN

30 juillet 2021

## 400 ans de commerce maritime dans le sud-ouest de l'océan Indien

Lorsque le navigateur portugais Vasco de Gama et sa flottille firent route vers les Indes en 1498, ils passèrent par le Cap de Bonne Espérance, ouvrant ainsi l'océan Indien et les routes commerciales aux navires en provenance d'Europe, dans cette région encore quasiment inexplorée. Par Thierry Chateau

Les Portugais furent ainsi les premiers Européens à fouler le sol de Madagascar, qu'ils appelèrent São Lourenço. Les trois îles des Mascareignes, en référence à l'un de ces navigateurs portugais, Pedro Mascarenhas, apparurent sur le planisphère des découvertes portugaises en 1502. C'est ainsi que Maurice, La Réunion et Rodrigues virent le jour aux yeux des navigateurs européens...

Mais bien avant les Portugais, des navigateurs arabes s'aventuraient déjà dans le sud-ouest de l'océan Indien, probablement dès le 12<sup>e</sup> siècle. Même s'ils pratiquaient le cabotage et étaient plus familiers du littoral d'Afrique de l'est, les marins et marchands arabes n'hésitaient pas à affronter les conditions difficiles de l'océan Indien. C'est ainsi que les îles Mascareignes portèrent d'abord les noms arabes de Dina Arobi (Maurice), Dina Margabin (La Réunion) et Dina Moraze (Rodrigues).

Qu'elles fussent un simple refuge pour des navires pris dans la tourmente ou une étape éphémère sur la nouvelle route des Indes, les îles du sud-ouest de l'océan Indien ne s'ouvrirent vraiment à la navigation qu'à partir du 17<sup>e</sup> siècle. Les Hollandais s'installèrent à Maurice, les Français créèrent Fort Dauphin à Madagascar et établirent une base à La Réunion.

A partir de cette époque, le commerce et le trafic maritime dans le sud-ouest de l'océan Indien allait être dominé, successivement, par trois conglomérats européens, les Compagnies des Indes britannique, néerlandaise et française. Elles allaient être les fers de lance de la pénétration européenne en Asie et les piliers d'un vaste empire colonial. Un élément allait prédominer dans les échanges maritimes au sein de cet ensemble indianocéanique pendant toute la période coloniale : il s'agit de la traite des esclaves.

C'est Madagascar qui devint le lieu de prédilection pour la traite dans l'océan Indien... Les lieux connus à Madagascar comme points de traite, mais aussi pour le commerce de zébu ou de riz étaient, entre autres, Majunga, Tuléar, Fort Dauphin, ou encore Foulpointe. La traite négrière allait se poursuivre durant tout le 18<sup>e</sup> siècle et toute la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle et jusqu'en 1848, lorsque l'esclavage fut aboli à La Réunion.

Au 18<sup>e</sup> siècle, le destin des îles allait se trouver lié à celui de la Compagnie des Indes française qui administrait Maurice et La Réunion. Dans les années 1740, sous l'impulsion du gouverneur Labourdonnais, l'entreposage, la construction navale, avaient pris forme à Maurice. La Réunion se mit à produire du café de Moka et à en exporter. Dans l'océan Indien, les explorations se multipliaient, notamment vers les archipels du nord, les Chagos, mais surtout les Seychelles. Beaucoup de bateaux continuaient de transiter par le sud-ouest de l'océan Indien, en route vers les Indes, l'Asie et l'Australie.

### Sans la protection des corsaires, les Mascareignes tombèrent aux mains des Anglais en 1810

La guerre de Sept ans (qui opposa, de 1756 à 1763, la France à la Grande-Bretagne), provoqua cependant une baisse considérable du commerce dans les îles de l'océan Indien. Les profits de la Compagnie chutèrent drastiquement ce qui incita le gouvernement royal à suspendre son monopole et à reprendre le contrôle des Mascareignes en 1764. Au moment de la Guerre d'Indépendance des États-Unis, la France signa avec les colonies américaines un traité d'amitié ce qui officialisa les échanges avec Madagascar et Maurice. Port-Louis, décrété port franc, constitua pour les Américains un entrepôt de produits des Indes qui permettait d'abrégier la longue navigation entre l'Amérique et l'Asie.

Les Américains achetaient aussi les prises des corsaires français pratiquant la guerre de course contre les Anglais et le commerce prospérait. Mais lorsque les corsaires se mirent à désertir peu à peu l'océan Indien pour une retraite dorée en France, les Mascareignes se retrouvèrent sans défense et tombèrent aux mains des Anglais en 1810.

A Maurice, la nouvelle administration britannique décida de développer la culture de la canne à sucre. La Réunion, que les Anglais avaient rendue à la France, abandonna la culture du café au profit de la canne à sucre, elle aussi. Les deux colonies devinrent ainsi des îles à sucre produisant d'importants volumes pour l'exportation. Pour Madagascar, il s'agissait de tirer un trait sur la traite des esclaves avec Maurice puisque le nouveau gouvernement britannique avait interdit cette activité, la remplaçant par l'exportation de bétail et de produits agricoles.

A la fin de l'année 1869, l'ouverture du canal de Suez créa un bouleversement pour les îles de l'océan Indien qui ne jouissaient plus du statut d'escales entre l'Europe et l'Asie. Mais elles se retrouvaient, du coup, beaucoup plus proches de l'Europe grâce aux effets combinés de l'ouverture du canal et de la navigation à vapeur. Des services maritimes se mirent en place vers l'Europe et l'Asie.

### **Une nouvelle donne avec l'ouverture du canal de Suez**

A La Réunion, le développement des échanges commerciaux et la production de sucre rendirent nécessaire la construction d'un port car l'accueil des bateaux se faisait au moyen de ponts avancés en mer. Le port de Pointe des Galets vit ainsi le jour en 1872.

Madagascar continua de fournir les îles, surtout Maurice, en produits alimentaires tout en constituant un important débouché pour les commerçants mauriciens et réunionnais. De nombreux voiliers et navires à vapeur assuraient le transport du riz, du bétail ou de produits d'artisanat dont Madagascar était un grand producteur.

Au début du 20<sup>e</sup> siècle, les sociétés maritimes s'étaient structurées et le commerce inter-îles s'était développé, malgré l'avènement de l'aviation commerciale après la Seconde guerre mondiale. Les infrastructures portuaires bénéficiant du formidable élan d'après-guerre, furent modernisées, les capacités de stockage et d'entreposage furent améliorées. Tamatave, devenu un véritable port de commerce en 1935, s'affirma comme premier port de Madagascar. Après l'indépendance de Maurice, Port-Louis devint le centre névralgique de toute l'économie mauricienne. Les Seychelles firent leur entrée dans le ballet maritime du sud-ouest de l'océan Indien avec la construction du port de Victoria en 1972. A La Réunion, un nouveau port en baie de la Possession fut créé, appelé Port Est.

Durant les décennies 1990 et 2000, les activités portuaires se sont intensifiées dans le sud-ouest de l'océan Indien avec notamment les activités de transbordement. Port-Louis a retrouvé son statut de port franc et a intensifié ses opérations de transformation de poisson, autour d'un nouveau secteur d'activité, le *seafood hub*.

A Madagascar, Fort Dauphin a accueilli un nouveau port en eaux profondes (Ehoala) en 2006, grâce à des investissements étrangers. Victoria aux Seychelles s'est positionné comme un important port de pêche et port de croisières. Et Port Est à La Réunion a été considérablement agrandi.

Depuis leur découverte par les Arabes et les premières colonisations, les petites îles du sud-ouest de l'océan Indien ont fait du chemin. Fortes d'une riche histoire rythmée par les échanges, les îles du sud-ouest de l'océan Indien et leur grande voisine sont fermement déterminées à garder leur statut d'escales de choix sur l'échiquier du commerce maritime international.

## L'ANNÉE DE L'ÉCONOMIE BLEUE DANS L'OCÉAN INDIEN

23 Jul 2021 | Blue, Grand océan Indien



**Lors de la journée mondiale de l'économie bleue, le 17 juillet dernier, Franck Riester, ministre délégué, chargé du commerce extérieur et de l'attractivité en France, a déclaré : "dès maintenant et jusqu'en mai 2022, c'est l'année de l'Économie bleue dans l'océan Indien. La France préside pour un an la Commission de l'Océan Indien et a choisi parmi ses priorités le développement économique durable des activités liées au littoral et aux océans. Elle travaille étroitement avec ses voisins de l'océan Indien".**

La journée mondiale de l'économie bleue a été célébrée dans le monde le 17 juillet dernier. Cette journée importante pour les 38 pays d'Afrique possédant des frontières côtières et insulaires a été marquée par plusieurs événements comme des webinaires, des rencontres et des actions de promotion organisés à travers l'Afrique australe et de l'océan Indien. Les Nations Unies avaient déjà estimé l'importance de l'Économie bleue en matière de développement durable, d'environnement et de droits humains en la chiffrant à un volume de 1,5 milliards de dollars, sans compter les coûts inestimables engendrés par le changement climatique et les pertes irréversibles de faunes et flores constatées dans plusieurs pays.

La France, qui vient de prendre au mois de mai 2021 la présidence de la Commission de l'Océan Indien (COI), s'est mise en position de leader des pays membres pour l'Économie bleue, une de ses priorités pendant son mandat.

Ainsi, pour cette journée, la France a rappelé à chaque pays dans une déclaration que l'économie bleue "est l'occasion de rappeler autant les défis maritimes auxquels font face les Etats de l'océan Indien que les solutions existantes ou à créer pour une gestion durable et raisonnable des activités océaniques. L'économie bleue est un cadre de coopération prometteur réunissant plusieurs Etats et de nombreux acteurs du secteur privé, de la société civile, du monde scientifique, des milieux associatifs et plus encore".

### 5,45 milliards d'euros en jeu

Pour Franck Riester, définir l'économie bleue mène à englober plusieurs facteurs économiques et environnementaux liant les pays de la région : "Il s'agit tout à la fois de la gestion raisonnée des pêches, du transport maritime vert, des énergies renouvelables, ou bien encore des services écosystémiques marins. Les pays continentaux et insulaires de l'ouest de l'océan Indien, dont la France fait partie, partagent le même océan et dépendent de ses ressources. La valeur économique issue de l'utilisation de ces ressources est essentielle pour la région. Par exemple, le bassin occidental de l'océan Indien est l'une des principales zones de pêches thonières du monde, représentant 16% des revenus de l'industrie mondiale du thon.

Cette industrie représente environ 5,45 milliards d'euros. La coopération régionale en matière d'économie bleue est essentielle pour concilier rentabilité économique et protection de l'environnement marin et côtier. Nous avons choisi de faire du renforcement de la coopération régionale en matière d'économie bleue notre priorité, afin de promouvoir la conservation des écosystèmes. Nous souhaitons poursuivre, avec tous nos partenaires les efforts engagés par la COI, en particulier la mise en œuvre du plan d'action régional en matière d'économie bleue, adopté en mai dernier".

Ainsi, plusieurs événements se sont succédé durant et autour de la journée mondiale de l'économie bleue. Dans les pays du sud-ouest de l'océan Indien et des pays d'Afrique australe, comme la Tanzanie, le Kenya, le Mozambique et l'Afrique du Sud, toutes les ambassades françaises et les Alliances françaises ont organisé une journée de sensibilisation à la préservation des mangroves à Madagascar, une journée portes ouvertes au Centre national de documentation et de recherche scientifique (CNDRS) aux Comores. Un café-science a également eu lieu au Kenya.



Une convention de partenariat a été signée lors d'un échange à distance, ce vendredi 30 juillet 2021 par M. Guillaume HUGNIN, Président du Conseil d'Administration de la **MCCI Business School** et M. Chamsouddine AHMED, Président de l'Union des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture des Comores (UCCIA), en présence des membres des conseils d'administration des deux institutions.

Ce partenariat permettra à l'UCCIA de bénéficier d'un accompagnement de la MCCI Business School pour le développement d'une structure de formation offrant des formations de qualité aux Comores.

Bravo c'est un bel exemple de coopération régionale! La formation de nos jeunes insulaires est importante pour l'économie de notre région!

**#formation #cooperationregionale**

<https://lnkd.in/dMGRQBkX>



**Signature d'un accord de coopération entre la MCCI Business School et l'UCCIA des Comores - MCCI Business School**

REVUE DE PRESSE REGIONALE éditée par le Bureau du CARREFOUR des ENTREPRENEURS de l'OCEAN INDIEN

Les membres fondateurs du C.E.O.I					Les administrateurs en charge des provinces de Madagascar					Les administrateurs en charge des îles et Union d'Îles de l'États Indiens				
Roger DESPLANDIS Président	Etia RAVELOMANANTSOA Vice-Présidente	Jean-François HISSAM Trésorier	Bernard MPANJISON Conseiller	Gilbert BARET Exécuteur	Jean-Louis RAVELOMANANTSOA Président de Madagascar	Jean-Louis RAVELOMANANTSOA Président de Madagascar	Jean-Louis RAVELOMANANTSOA Président de Madagascar	Jean-Louis RAVELOMANANTSOA Président de Madagascar	Jean-Louis RAVELOMANANTSOA Président de Madagascar	Jean-Louis RAVELOMANANTSOA Président de Madagascar	Jean-Louis RAVELOMANANTSOA Président de Madagascar	Jean-Louis RAVELOMANANTSOA Président de Madagascar	Jean-Louis RAVELOMANANTSOA Président de Madagascar	Jean-Louis RAVELOMANANTSOA Président de Madagascar

**SEUL on va parfois plus vite ; ENSEMBLE on va souvent plus loin**